



FORCE OUVRIÈRE  
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

## **LA MOBILISATION CONTINUE !!!**

Suite à la manifestation nationale des sapeurs-pompiers professionnels du 28 janvier, l'intersyndicale a décidé de suspendre le préavis de grève portant sur ses revendications, considérant que les garanties apportées par le Ministre étaient suffisantes, tout en indiquant que « Si les engagements pris n'étaient pas respectés, l'intersyndicale prendrait toutes ses responsabilités ».

***Une bataille a été gagnée, pas la guerre !***

**Pour FOSIS, la mobilisation se poursuit** dans le cadre du préavis de grève national déposé, le 4 décembre et courant jusqu'au 29 février, par la fédération FORCE OUVRIÈRE des Services Publics et de Santé auprès du Ministre de l'Intérieur et portant sur les revendications suivantes :

➤ **Retrait du projet MACRON-DELEVOYE sur les retraites :**

Non à la retraite par points par la création d'un système à cotisations définies et prestations non définies ;

Abandon de l'âge pivot à 64 ans ;

Maintien de la CNRACL et de tous les régimes de base et complémentaires existants ;

Amélioration des droits de l'ensemble des retraités et pensionnés ;

Maintien du calcul de la pension sur la base de l'indice détenu depuis 6 mois ;

Maintien de la catégorie active et insalubre avec les droits qu'elle confère ;



**FORCE OUVRIÈRE  
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Amélioration des droits à pension pour les parents d'un ou plusieurs enfants ;

Maintien et amélioration des pensions de réversion et d'orphelins ;  
Revalorisation immédiate des retraites et pensions des secteurs privés et publics.

- **Dégel immédiat de la valeur du point d'indice** de la fonction publique et rattrapage de **17 %** de perte de pouvoir d'achat ;
- **Arrêt des suppressions de postes et fermetures de services et l'augmentation des emplois statutaires** pour assurer un service public de qualité et permettre d'améliorer les conditions de travail des agents publics.

FOSIS inscrit pleinement dans ce mouvement depuis le début, appelle l'ensemble de ses syndicats départementaux à poursuivre la grève et à se mobiliser lors des journées de manifestations organisées par la fédération et la confédération FORCE OUVRIÈRE.

**POUR NOS ANCIENS, POUR NOS ENFANTS, POUR LES  
GENERATIONS ACTUELLES ET FUTURES, CONCERNÉS  
OU NON PAR LE REGIME DE RETRAITE A POINT,  
MOBILISONS-NOUS POUR OBTENIR LE RETRAIT DE CE  
PROJET DE LOI DEVASTATEUR.**

Paris, le 30 janvier 2020